

République du Niger
Fraternité - Travail - Progrès
Région de Maradi
Département de Bermo
Commune de Bermo

**PROCES VERBAL DE LA PREMIERE SESSION
EXTRAORDINAIRE 2023 DE LA COMMUNE DE
BERMO**

L'an deux mille vingt-trois et le 05 Septembre , s'est tenue dans la salle de délibérations de la mairie de Bermo, la première session extraordinaire de l'année 2023 du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Aboubacar Jouli président dudit conseil.

Etaient présents

Membres élus

Mr Aboubacar Jouli	Maire
Mr Mahamane EL Sallah	Maire Adjoint
Mr Amadou Mahamane Doutchi	Conseiller
Mr Riskou Abdou	Conseiller
Mr Moussa Ghamaran	Conseiller
Mr Gnalaoudo Baleri	Conseiller
Mr Djirkifili Mahamane	Conseiller
Mr Daoure Tambaya	Conseiller
Mr Bouda Badja	Conseiller
Mme Bassouna Bagogi	Conseillère
Mme Oummounana Oubankadi	Conseillère
Mr Mariama Alhadi	Conseillère

Membres de droits

Mr Malan Oumarou	Chef de Gr pt Bororo
Mr Kipel Aberchi	Rept Gr pt Kassawasawa
Mr Hama Harouna	Chef de Grpt Kelmerkest

Le secrétariat de séance est assuré par Mr Moussa Mairana secrétaire

général

Avant de passer à l'ouverture de la session, le secrétaire de la préfecture a entretenu l'assistance sur l'importance du document (P D C ou il souligné que ce point inscrit à l'ordre du jour est de l'heure , car nous sommes persuadés qu'aucune commune ne peut évoluer sans ce précieux document qui retrace ses différents axes de développement .

Après la Fatiha, le président de séance prend la parole, salue l'assistance, contrôle le quorum et présente l'ordre du jour qui comporte les points suivants :

- Lecture et amendement du procès –verbal de la session précédente ;
- Présentation et validation du projet de P D C 2023-2027 ;
- Présentation et adoption des comptes de fin d'exercice du 2016 à 2022 et des comptes administratifs de 2016- 2022 ;

Puis, le président a invité les conseillers à examiner avec attention et responsabilités les points inscrits à l'ordre du jour.

- 1) Lecture et amendement du procès-verbal de la session précédente

Le procès-verbal de la session précédente a été lu et validé.

- 2) Présentation et validation du projet de P D C 2023-2027

Après la présentation du document beaucoup de coquilles ont été décelées. C'est ainsi que des observations ont été émises par les participants et par domaine.

- La présentation de la commune
Dans la présentation, la photo du Maire et la carte de commune doivent figurer. La source de la superficie et celle de la statistique la population doit être précisée. En plus le nombre des villages et tribus par différents groupements doit être précis.
- Historique du peuplement

Ce point est aussi confus voir l'ancien P D C. La formule stigmatisée de touareg noir ou blanc doit être bannie.

- La migration

Dans le mode de vie des communautés nomades la migration doit être distinguée de la transhumance et les problèmes d'enlèvement doivent être traités dans les us et coutumes et non par la migration.

- Education

Le concept mobilité des parents d'élèves est plus approprié que celui de la migration. Les effectifs des élèves, le nombre des classes en dur, en semi-dur et en paillotes et la situation des medersas doivent être précisés.

- Agriculture

La commune de Bermo est a vocation pastorale

- L'élevage

Les zones de potentialités réserve et le Ranch de Fako doivent être mises en relief et dénombrer aussi le cheptel de la commune par espèce. Voir l'ancien P D C et le document du plaidoyer pour la correction.

- Le transport et la communication

L'accent doit être mis sur l'enclavement lié au manque des routes et réseaux téléphoniques fiables.

- L'environnement

Cette partie et celle du changement climatique doivent être bien définies et intégrées dans le P D C. Et les concepts foret, faune et pêche doivent être traités dans cette rubrique.

- Fonctionnement

Dans le fonctionnement de la maire le nombre des conseillers locaux est sous le contrôle du Secrétaire General et non le Secrétaire Municipal.

- La sante

Pour la sante le M C D a pris l'engagement de nous fournir des informations complémentaires.

- Hydraulique

Voir le document du plaidoyer et l'ancien P D C.

- Promotion de la femme, la jeunesse, le foncier

Tous ces points doivent être insérés.

- Les organisations et structures sociales

Voir l'ancien P D C et le document du plaidoyer.

- Les axes stratégiques

Les axes stratégiques doivent être définis en fonction du moment.

- Insérer la vision de la commune, un plan de développement pluriannuel et une conclusion

En fin conseil a donné mandat au maire de mettre en place un comité composé des services techniques et des conseillers élus, chargé d'insérer toutes les observations dans le P D C.

3. Présentation et adoption des comptes de fin d'exercice 2016-2022 et les comptes administratifs de 2016- 2022.

- Pour les comptes de fin d'exercice 2016-2022 ;

Le maire a pris la parole pour expliquer la gestion antérieure de 2016-2021 sous forme de continuité. Après le receveur municipal a présenté les comptes rubriques par rubriques de 2016 à 2022.

- Pour les comptes administratifs de 2016- 2022 ;

Cette tâche revient au secrétaire municipal. Ce dernier l'a élucidée point par point sans aucune contrainte.

Tous ces points 2 et 3 c'est à dire le P PD C et les comptes ont été votés à l'unanimité par le conseil avec 12 voix sur 12 ; 0 voix contre et 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

Secrétaire de séance



président de séance

Boubacar Jouli

